

# Examen des processus d'évaluation des postes



Office of the  
Auditor General  
City of Ottawa



## Voici pourquoi nous avons mené cet examen

Pour donner suite à un signalement sur la Ligne directe de fraude et d'abus, nous avons mené un examen des processus d'évaluation des postes (« EP ») de la Ville pour les employés du groupe exclu – Direction et professionnels (GEDP). L'EP est le processus systématique qui consiste à établir la valeur relative des emplois dans une administration. L'EP porte essentiellement sur les compétences à réunir pour s'acquitter des responsabilités et des fonctions du poste. Les principes fondamentaux de l'EP consistent à assurer l'objectivité, l'indépendance et la neutralité dans l'évaluation de tous les postes.



## Voici ce que nous avons constaté

Nous avons constaté qu'il faut renforcer les mécanismes de gouvernance et de contrôle dans la fonction de l'EP pour s'assurer qu'elle promeut l'objectivité et l'indépendance, tout en respectant les principes et les règles de l'art de l'EP.



## Nous avons fait neuf recommandations pour veiller à :

- créer la politique de l'EP et la structure-cadre décrivant clairement, dans leurs grandes lignes, les fonctions, les attributions et les pouvoirs;
- formaliser le processus d'assurance de la qualité;
- appuyer le Comité de cotation dans son rôle et lui permettre de prendre des décisions par consensus grâce à ce processus et à la composition de ce comité;
- permettre au Comité de cotation d'examiner et de coter dans les délais tous les postes provisoires à coter;
- établir un processus et des critères pour traiter les exceptions (soit les postes qui ne respectent pas le processus standard);
- créer un mécanisme pour mieux surveiller les emplois internes dans les ressources humaines (RH);
- revoir le Plan d'EP du GEDP et examiner périodiquement les emplois du GEDP.

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez consulter notre [site Web](#).  
613-580-9602 | [BVG@ottawa.ca](mailto:BVG@ottawa.ca)